

## Le Théâtre, la Peste et le Choléra

### Une thèse de médecine au temps de Lorenzaccio

---

Jean-Marie PRADIER

Professeur émérite - Université Paris 8

Raison et Science sont fréquemment prises à témoin par les idéologues religieux et laïcs afin de justifier leurs parti-pris, préjugés et obsessions. Science hybride panachée d'éléments culturels, la médecine a été particulièrement sollicitée en raison de sa liaison avec le quotidien, les mœurs et l'hygiène. C'est ainsi qu'un jeune Esculape, au temps de la monarchie de Juillet, est devenu argument d'autorité au service des conservateurs, notamment catholiques, pour fustiger le théâtre, nouvelle peste menaçant les corps et les esprits.

Le samedi 25 janvier 1834, Hubert Bonnaire jeune provincial venu de Lorraine, couronnait ses études médicales en présentant et soutenant à la Faculté de Médecine de Paris une thèse intitulée: « *Influence du Théâtre sur la Santé Publique*<sup>1</sup> ». Deux ans auparavant, la seconde pandémie de choléra-morbus (1826-1841) particulièrement meurtrière avait touché la France en dépit de l'affirmation des autorités qu'elle s'arrêterait à nos frontières.<sup>2</sup> Nous ne savons rien de l'acte solennel, de son apparat ni des discussions éventuelles avec les membres du jury. Par délibération du 9 décembre 1798, l'École avait

---

<sup>1</sup> *Influence du Théâtre sur la Santé Publique* – Thèse, Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris le 25 janvier 1834, par H. Bonnaire, de Saint-Mihiel, Département de la Meuse ; Docteur en Médecine, A Paris, de l'Imprimerie de Didot Le Jeune, Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n° 13, 1834.

<sup>2</sup> voir les études de Patrice Bourdelais et Jean- Yves Raulot, in *Histoire du choléra en France, 1832-1854*, Collection « Médecine et sociétés », Payot, 1987.

Ann La Berge : *Mission and Method: The Early Nineteenth-Century French Public Health Movement*, Collection : Cambridge Studies in the History of Medicine, Cambridge University Press 2002.

arrêté que « les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation. »<sup>1</sup> Plaisante coïncidence, le jour de la soutenance fut donné pour la première fois, à Paris, sur le théâtre national du Vaudeville « *Les malheurs d'un joli garçon* » dont les tribulations s'achevaient par un couplet réjouissant :

Je veux garder, dans l'intérêt des femmes  
Et mon sourire et mes regards fripons...  
Car, entre nous, convenez-en, mesdames,  
Vous aimez les jolis garçons.

Originaire de Saint-Mihiel, dans la Meuse, le candidat était né le 19 mars 1809, d'un père marchand et d'une mère née Agathe Mansuy, fille de cordonnier, mot qui à l'époque désignait également le bottier à ne pas confondre avec un humble savetier. L'État-Civil nous informe qu'il serait le frère aîné d'une fratrie de quatre enfant, un frère cadet né en 1812 – Justin – futur avocat à la cour impériale de Nancy, et deux sœurs – Jeanne Françoise née en 1821 ; Thérèse née en 1824. Tout porte à penser que l'éducation d'Hubert Bonnaire fut celle, classique, d'un fils de notable, dans une province de tradition catholique bénéficiaire du régime concordataire<sup>2</sup>. Saint-Mihiel, ville modeste, tient son nom de l'abbaye de Saint-Michel. Elle a vécu à la Renaissance un riche passé monastique et artistique. La mise au tombeau du célèbre sculpteur Ligier Richier (1500-1567), enfant du pays, témoigne de la splendeur des temps qui incitent certains à qualifier la cité de « Petite Florence de Lorraine ».

Devenu docteur en médecine, Hubert Bonnaire revint à Saint-Mihiel, s'y établit, prit femme, eut un fils en 1837 – Gabriel Sebastien, futur officier de cavalerie –, exerça et mourut tragiquement du choléra le 15 septembre 1854 à trois heures du matin en son domicile. Il avait 45 ans. Le maire en personne vint visiter le cadavre et le reconnaître. Le tombeau élevé au cimetière de Saint-Mihiel l'année même du décès témoigne à la fois de l'influence de la famille Bonnaire, et du dévouement du médecin victime de l'épidémie qui aurait causé en France 145 000 morts. Inscrit à l'inventaire général des monuments historiques, il impressionne. Thirion, le tailleur de pierre, a exécuté un tronc de pyramide en calcaire blanc, haut de 4m50 pour 90 cm de large, orné d'une croix, d'une torche renversée, d'une guirlande, d'ornements à forme végétale et de la médaille de la générosité et du dévouement destinée à récompenser, toute personne qui, au péril de sa vie, se porte au secours d'une ou plusieurs personnes en danger de mort. Dans la pierre est reproduite ce que porte l'original conçu par le médaillier. Côté face, sont gravés les mots « Générosité – Dévouement » illustrés par une scène où se voit la ville de Paris

<sup>1</sup> Figure page 3 de la thèse, sous la liste du corps professoral.

<sup>2</sup> Voir en particulier les recherches de Stefano Simiz dont « Verdun, ville dévote et cité mariale » et avec Ph. Martin, « Temps et lieux des réformes ? », *Autour de la Congrégation de Saint Vanne et de Saint Hydulphe, l'idée de réforme religieuse en Lorraine*, actes du colloque de Verdun – St Mihiel réunis par P. Martin et N. Cazin, Bar-le-Duc, Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc, XXIIème journée d'Études meusiennes, 2006.

tenant un mourant qui donne la main à Esculape, survolé par un monstre ailé, et à l'exergue : 1832. Côté pile : une couronne de chêne, au centre la mention Louis-Philippe régnant, la ville de Paris à H. Bonnaire ; le Comte d'Argout Ministre, le Comte de Bondy, Préfet.

En l'état des recherches, la thèse seule informe sur les orientations religieuses et l'état d'esprit de son auteur. En revanche la biographie du frère livre de nombreux indices. Justin apparaît dans la thèse à titre d'exemple des victimes du théâtre moderne, alors qu'il suivait les cours de la Faculté de Droit de Paris. « Jeune homme vigoureux de vingt-un ans, d'une taille colossale et d'une bonne constitution », selon Hubert, le cinquième acte d'un drame historique donné à la Porte Saint-Martin lui aurait été fatal. Adaptant aux planches la troisième des Scènes historiques d'Alexandre Dumas publiées dans la *Revue des Deux-Mondes*, Anicet-Bourgeois et Lockroy en avaient imaginé une fin plus épiciée. Devenu « *Périnet Leclerc ou Paris en 1418* », le drame s'achevait dans les flammes, le sang et l'assassinat. Conséquence pour Justin: « un accès de fièvre très violent, qui lui dura une partie de la nuit. »<sup>1</sup>

Justin, notable influent fut Membre de l'illustre Académie de Stanislas. Auteur prolifique on lui doit une floraison d'écrits qui vont d'une Ode à M. le Vicomte de Chateaubriand (1839), puis la première étude consacrée au sculpteur Ligier Richier (1863), à une ode aux sapeurs pompiers. Monographies, opuscules en vers et prose, exposent la foi d'un catholique fervent proche du Père Henri-Dominique Lacordaire de l'Ordre des Frères Prêcheurs en résidence au couvent des dominicains Sainte-Marie-de-la-Quercia de Nancy. Publiée cinq ans après la thèse de son frère, l'Ode d'hommage à Chateaubriand, âgé et malade, revient sur les méfaits de la scène dramatique. Les stances XV, XVI, XVII et XVIII s'en prennent explicitement à « l'école ultra-romantique ». Évoquant la conversation qu'il avait eu avec l'illustre auteur à qui il avait fait parvenir son Ode, Justin :

En me parlant de la littérature du jour et de tous ces marchands de poison, de poignards, de pistolets et de charbon, qu'on appelle *faiseurs de drame* et de *romans de mœurs*, M. de Chateaubriand s'exprimait à peu près ainsi : « Les moyens nobles d'agir sur l'intelligence et sur le cœur sont pour eux des ressorts usés, désormais impuissants : ils placent tout dans l'*émotion physique*, la passion brutale : de là ce genre monstrueux et barbare qu'ils ont adopté et qui ne saurait tenir ; car le peuple s'en lassera : il en est déjà à la satiété et au dégoût, il finira par abandonner sa proie comme le tigre repu de sang.- Entassant crimes sur crimes, incestes sur incestes, assassinats sur assassinats, ils ne sont heureux que lorsqu'ils ont étalé sous vos yeux *ces choses de la Grève*.

---

<sup>1</sup> *Périnet Leclerc ou Paris en 1418*, Drame historique en cinq actes [et sept tableaux], Porte-Saint-Martin, 3 septembre 1832, adaptation d'Anicet-Bourgeois et Lockroy, *Scènes historiques* publiées dans *La Revue des Deux-Mondes* en 1831-1832, p. 28.

Bravo ! Messieurs ; l'échafaud se dresse..., la foule accourt..., le patient monte..., sa tête roule sous le tranchant qui tombe..., le sang ruisselle..., êtes-vous contents ?...Admirez !<sup>1</sup>

L'année 1868, Justin, en qualité d'oncle paternel, apposa sa signature comme témoin sur l'acte de mariage de Gabriel Sébastien.

## La thèse

La thèse d'Hubert Bonnaire se présente sous la forme d'un opuscule de trente et une pages in 4°, éditée à Paris par Didot Le Jeune, imprimeur de la Faculté de Médecine. Le contenu ne correspond évidemment pas à la forme que prendront les thèses de médecine dans le futur. De plus, en dépit des allusions à la médecine scientifique naissante et aux progrès de l'art médical, dès l'avant-propos, Bonnaire se pose plus en moraliste chrétien qu'en homme de science. Il rappelle « le doigt de Dieu » et l'humble position du mortel :

S'il est encore des ténèbres impénétrables à la lumière du génie de l'homme, c'est que le doigt de Dieu est partout, et qu'il a posé une borne imprescriptible sur laquelle est écrit en caractères divins : *Mortel, tu n'iras pas plus loin !*

Il se réclame d'une mission :

Quand un homme d'honneur accomplit une œuvre de conscience, rien ne peut l'arrêter ; une pensée du Ciel descendue dans son esprit stimule ses actions, et bientôt sa mission est remplie<sup>2</sup>.

Passé l'éloge de la médecine, l'ambiguïté du titre est levée. La mission de l'auteur consiste à :

...faire entendre notre faible voix contre les spectacles qui altèrent la santé publique et donnent naissance à des maladies aussi nouvelles que funestes<sup>3</sup>.

Santé mentale s'entend, confondue avec la santé morale telle qu'elle est conçue par une médecine moralisatrice imprégnée de religiosité. L'intention de Bonnaire « est seulement d'indiquer quelle influence bienfaisante ou nuisible les spectacles exercent sur la santé ». <sup>4</sup> Ce qui l'occupe est la dénonciation d'une théâtralité pernicieuse susceptible de troubler « l'économie animale » - précisément l'encéphale -, et de conduire à la maladie sinon à la mort par le dérèglement des sens. De fait, la santé

---

<sup>1</sup> Ode à M. le Vicomte de Châteaubriand par Justin Bonnaire Avocat à la cour Royale de Nancy, Nancy imprimerie de Dard, Paris chez les principaux libraires, Nancy à la librairie lorraine de Conty, M DCCC XXXIX, p.15 et 16.

<sup>2</sup> *Op. cit.*, p.6.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 7.

publique dont il est fait état ne concerne nullement l'insalubrité des lieux de spectacle. L'auteur s'en explique en conclusion par une esquivé :

Nous avons cru passer sous silence l'insalubrité des salles de spectacle ; on a dit et prouvé depuis longtemps que leur atmosphère était plus délétère que celle d'un amphithéâtre d'anatomie<sup>1</sup>.

Étrange indifférence de la part d'un jeune médecin alors que la peur de la contamination avait été prétexte de la fermeture des théâtres au temps de Shakespeare lors de l'épidémie de peste qui frappa Londres durement.

Passé l'avant-propos, nous trouvons une seule et unique partie sobrement intitulée « *Du théâtre* ». Elle est subdivisée en 3 sections de longueur inégale : 1° *genre lyrique*, quatre pages ; 2° *genre comique*, 6 pages ; 3° *genre tragique*, seize pages, dimension qui permet de subodorer l'acmé de la démonstration. Cinq adages laconiques qualifiés de « propositions » servent de conclusion.

### **Origine vertueuse du théâtre :**

Au point de départ de la démonstration se retrouve la fable chimérique de l'origine édifiante du théâtre :

Aux temps anciens de son origine, le théâtre était une école publique de morale et de vertu, où les grands et les petits allaient chercher de nobles leçons, se former au civisme, à l'amour de la patrie, et exalter dans leurs cœurs les sentimens d'honneur et de gloire<sup>2</sup>.

Le point d'arrivée est le constat de sa dégénérescence :

Aujourd'hui, après avoir subi, en traversant les âges, une multitude de changemens, le théâtre est arrivé au point de n'offrir presque aucun trait de sa physionomie native.

Le raisonnement prend appui sur l'analyse de la dépravation complaisante de l'imaginaire des dramaturges et ses conséquences sur les spectateurs. Procédant par induction, Bonnaire estime que l'excitation mentale provoquée par une commotion émotionnelle se propage dans tout l'organisme, agit en particulier sur l'appétence sexuelle, et la recherche obsessionnelle de la satisfaction érotique sous toutes les formes et par tous les moyens. Une fois franchie l'étude du stade érotomaniaque induit par certains spectacles, Bonnaire en vient à la pathologie engendrée par les dérives du genre tragique considéré monstrueux lorsqu'il fait un usage abusif des émotions violentes. Au final de son exposé,

---

<sup>1</sup> *Ibid*, p. 29.

<sup>2</sup> *Op. cit*, p.7

Bonnaire reconnaît qu'il conviendrait de l'étayer avec des enquêtes systématiques et un tableau comparatif des maladies nerveuses dont la source est au théâtre.

### **Priapisme et onanisme**

Le contexte politique, économique, culturel et social dans lequel s'inscrit la thèse d'Hubert Bonnaire a fort bien été décrit et commenté (P. Berthier, 1997).<sup>1</sup> En revanche, il est utile de s'interroger sur la médicalisation du discours anti-théâtral par le recours au thème itératif du priapisme. Cette rengaine quasi obsessionnelle s'est maintenue jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle,<sup>2</sup> et se poursuit au sein des communautés néo-puritaines. Au temps de la monarchie de juillet, le discours moralisateur sur la sexualité avait pour cible trois tourments récurrents de la société: la dégénérescence de la race par les maladies vénériennes et l'alcoolisme, le nombre croissant de naissances non désirées et, par voie de conséquence, d'enfants abandonnés clandestinement aux institutions religieuses et aux services hospitaliers, et enfin l'onanisme, c'est-à-dire la masturbation.

Historiens, philosophes et médecins se sont intéressés à l'idée fixe des théologiens, devenue hantise médicale au début du dix-huitième siècle. Bonnaire semble avoir lu le docteur Tissot, médecin de Lausanne, qui en 1758 énumérait avec un grand luxe de détails les conséquences pathologiques de la masturbation : anémie, consommation cachexique, épilepsie et folie. Les progrès de la clinique y ajoutèrent la tuberculose, les maladies vénériennes, l'hystérie, la neurasthénie et la schizophrénie. Plus tard, en 1890 le Dr P. Garnier précisera en 512 pages les mille façons d'exercer l'onanisme, manuel, buccal, anal et mammaire « seul ou à deux, sous toutes ses formes et leurs conséquences ».<sup>3</sup> Le théâtre n'échappe pas à sa vigilance : « Le théâtre, les bals et les danses sont également des écoles d'immoralité dans certains lieux. » L'érotisme serait-il un trait universel du spectacle vivant ? Garnier cite « le bouffon populaire des Turcs, Karagheuz (qui) ne recule sur la scène devant aucun geste ni aucun acte obscène, et le théâtre chinois (qui) n'est guère moins licencieux. » Et de décrire une comédie jouée à Tien-Tsin (sic) au cours de laquelle il est fait éloge d'un « phallus gommo-résineux fabriqué(s) à Canton et qui se vendent publiquement. »<sup>4</sup>

A la même époque les abbés auteurs dramatiques d'un « théâtre chrétien d'éducation » opposent leur entreprise édifiante à la dramaturgie de l'excitation délétère. l'abbé J\*\*\*, auteur de « Le Théâtre

---

<sup>1</sup> Patrick Berthier, *La presse littéraire et dramatique au début de la monarchie de juillet (1830-1836)*, Villeneuve d'Ascq – Éditions du Septentrion, coll. « Thèse à la carte », 4 volumes, 1997.

<sup>2</sup> Jean-Marie Pradier, « Las caricias del ojo, las escenas de eros », *Teatro XXI*, Revista del GETEA, Universidad de Buenos Aires Facultad de Filosofía y letras, Año IX, Numero 17 – 2003, pp. 1-16.

<sup>3</sup> Dr P. Garnier : *Onanisme seul et à deux sous toutes ses formes et leurs conséquences*, Paris, Garnier frère, 1891,

<sup>4</sup> *Op. cit.*, p. 98

chrétien, ou les martyrs mis en scène : recueil de 12 pièces dramatiques à l'usage des collèges, petits séminaires et autres maisons d'éducation » (1867) :

Aujourd'hui, ce qui domine dans la société moderne, c'est une passion violente qui la porte incessamment vers tout ce qui parle aux sens et à l'imagination : de là cet engouement si étrange pour les œuvres et les représentations dramatiques ; de là, par conséquent, cette effrayante multitude de brochures et de pièces plus ou moins extravagantes qui n'ont pour triste résultat, que d'énerver le cœur de l'homme, d'avilir et d'irriter les belles puissances de son âme, par les scènes et les modèles d'un romantisme corrompueur.(...) il y a très-souvent de grands dangers pour le chrétien, de paraître dans la plupart de nos théâtres, qui ne sont, hélas ! que des écoles d'impiété et de libertinage, ici, tout le monde peut assister sans crainte au théâtre des martyrs<sup>1</sup>.

Le R. Père P.G. Longhaye de la Compagnie de Jésus :

L'art n'est donc pas d'étourdir l'imagination par le spectacle ou les surprises, ni de provoquer hâtivement des émotions sans profondeur ni durée<sup>2</sup>.

### **La médecine héroïque**

Écrite selon les canons de l'époque, la thèse fait apparaître les connaissances « scientifiques » de son auteur par allusion, non par le recours à des citations référencées en note ou en bibliographie. L'avant-propos donne le ton par un phrasé rhétorique :

L'Art médical s'est placé, dans ces derniers temps, au point le plus élevé. Secondé par la physique et la chimie, il a grandi avec elles, comme par enchantement, et, brisant les chaînes rouillées des vieux préjugés pour marcher à la recherche de la vérité, l'anatomie pathologique a guidé ses pas, et l'a conduit à occuper un rang distingué parmi les sciences positives.

L'emphase du jeune impétrant exalte les avancées de la science médicale et ses grandes figures héroïques. Hommage est exprimé sans le nommer, au docteur René Théophile Hyacinthe Laennec (1781-1826), découvreur de la stéthoscopie qui est enseignée dès le début des années 30. Le procédé d'auscultation immédiate bouleverse l'approche des signes des maladies de la cage thoracique, leur catégorisation et leur description. Laennec n'est pas seulement celui qui, après avoir identifié la bronchophonie, le râle crépitant ou ronflant, le bourdonnement amphorique et le tintement métallique, a vérifié leur nature par l'anatomo-pathologie. Il est un chrétien engagé, d'une inépuisable générosité,

---

<sup>1</sup> *Le Théâtre chrétien, ou les martyrs mis en scène : recueil de 12 pièces dramatiques à l'usage des collèges, petits séminaires et autres maisons d'éducation*. Par M. l'abbé J\*\*\*, Lyon, P.N. Josserand, Libraire-Éditeur, place Bellecour, 3, 1867, avant-propos, p. V.

<sup>2</sup> *Le théâtre chrétien d'éducation, par le R. Père P.G. Longhaye de la Compagnie de Jésus - Tragédies en cinq actes et en vers : Jean de la Valette, - Connor O Nial - Les Flavius - Comédies en un acte et en vers : le souper d'Auteuil - Richelieu homme de lettres à Ferney*, Tours, Alfred Mame et fils éditeurs, 1879, pp. 5-6.

nommé Professeur de médecine au Collège de France en 1822, mort à 45 ans de la tuberculose pulmonaire. Aussi Bonnaire peut-il écrire :

Quel homme eût jamais osé espérer lire à travers les enveloppes solides du corps humain, comme à travers la lame transparente d'une glace ? et voilà qu'aujourd'hui, appliquée sur la poitrine, l'oreille fait voir à l'œil les désordres qui troublent les fonctions des organes respiratoires, indique les phénomènes qui se manifestent, les caractérise, les distingue, les classe et ne les confond jamais.

Chose admirable, le cœur a sa voix et son langage !

En revanche, si Bonnaire mentionne la place nouvelle de la chimie organique, il ne semble guère proche en esprit de l'un de ses pionniers le docteur François-Vincent Raspail (1794-1878), auteur d'un *Essai de chimie organique* publié en 1830, revu et complété en 1833. Membre de la *Société des amis du peuple* dissoute par Louis-Philippe en 1832, Raspail est condamné à quinze mois de prison. L'année de la soutenance de Bonnaire, il fonde *le Réformateur*, journal d'opposition et milite ardemment pour une médecine au service des plus démunis.<sup>1</sup>

Une pointe sceptique de Bonnaire fait état de la vogue récente de l'homéopathie. Introduite en France par Sébastien Des Guidi en 1830, formé par Hahnemann lui-même, la médecine homéopathique vient de connaître un rapide succès à l'occasion de l'épidémie de choléra qui a envahi l'Europe en 1831. Elle réussit, là où la médecine classique allopathique semble échouer.<sup>2</sup> Son principe a en écho l'adage familial : « soigner le mal par le mal. » Tout au contraire, estime Bonnaire, le rire est la meilleure façon de guérir les « Hyponchondriaques, spléniques, mélancoliques, nostalgiques, convalescens, gens de tracasseries et d'affaires, vous que l'ennui tourmente, que les soucis fatiguent, ou dont l'ambition trompée remue la bile et trouble les digestions »<sup>3</sup>. Il se déclare en faveur de la tradition:

En dépit de la nouvelle doctrine dont la voix vient de se faire entendre, on rendra encore dans ce cas hommage au vieux principe : *Contraria contrariis curantur*<sup>4</sup>.

Dès les premières pages, Bonnaire exprime un goût musical. Il aime l'Opéra :

---

<sup>1</sup> Ancien élève du petit séminaire d'Avignon dont il a été renvoyé pour indiscipline, Raspail est venu à Paris poursuivre des études de droit puis de médecine. Répétiteur au collège Stanislas il en est expulsé pour ses idées républicaines. Il est blessé lors de l'insurrection de juillet.

<sup>2</sup> Des consultations sont ouvertes dans les dispensaires. Des hôpitaux et des laboratoires pharmaceutiques spécialisés créés. Le docteur Léon Vannier anime un centre d'enseignement. René Baudry et Henri Boiron fondent en 1833 le laboratoire homéopathique moderne. Le principe de similitude est l'un des piliers théoriques retenu par Hahnemann. Il est classiquement défini comme la possibilité, plus ou moins importante, qu'une substance de provoquer chez l'homme sain certaines manifestations qu'elle peut faire disparaître chez l'homme malade, quand celles-ci sont semblables.

<sup>3</sup> *Op. cit.*, p. 16

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 18.



Le spectacle le plus délicieux, celui qui offre à la fois le plus de charme à nos sens et à notre intelligence, assurément, c'est l'Opéra<sup>1</sup>.

Il reprend la thèse ancienne de la suprématie de la musique sur les autres arts, en raison de son emprise sur l'organisme en son entier :

Elle (la musique) pénètre en nous par tous les pores comme un fluide électrique, et aucune partie de l'organisme ne demeure étrangère à son impression, depuis la fibre sensible des nerfs jusqu'à la fibre osseuse et nos plus subtiles émanations.

C'est principalement sur la portion de l'encéphale destinée aux affections, que la musique exerce son empire, et détermine les mêmes effets que les passions auxquelles elle donne naissance<sup>2</sup>.

Hélas, pour le candidat, les travaux sur vertus bienfaisantes et les dangers de la musique ont déjà fait l'objet de multiples études. Il ne peut qu'effleurer cette question se bornant à mentionner un ouvrage - *des effets de la musique sur la santé de l'homme*- et un savant auteur :

...l'hystérie, l'hypocondrie, les spasmes, les palpitations, les convulsions, l'épilepsie, etc., se déterminent, chez un grand nombre de sujets, sous l'influence de la scène lyrique. La mélancolie et l'hypocondrie, surtout, naissent, suivant la remarque de M. Falret, de l'impression d'une musique sombre et mystérieuse, comme celle de certains compositeurs allemands<sup>3</sup>.

Élève de Pinel et d'Esquirol à la Salpêtrière Jean-Pierre Falret (1794-1870), il en avait été promu médecin chef en 1831. Sa fidélité à l'enseignement des pionniers de l'École Française de psychiatrie, se manifeste dans un copieux ouvrage sur l'hypocondrie et le suicide publié en 1822, dans lequel il évoque l'influence de la musique sur l'humeur.<sup>4</sup>

Remarquons enfin que la thèse est soutenue trois ans après le rapport lu par Husson à l'Académie de médecine qui avait conclu à la réalité et à l'utilité du magnétisme. Elle précède de 7 ans le retour à l'actualité d'un phénomène psychosomatique qui a enflammé l'imagination des auteurs dramatiques dans les décennies suivantes : le sommeil dit hypnotique ou braidique, c'est-à-dire l'hypnose.<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> *Ibid.* p. 9.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Op. cit.*, p. 12.

<sup>4</sup> J.-P. Falret : *De l'hypocondrie et du suicide : considérations sur les causes, sur le siège et le traitement de ces maladies, sur les moyens d'en arrêter les progrès et d'en prévenir le développement*, A Paris, Chez Croullebois, Libraire de la Société de Médecine, 1822, (518 pages), pp. 23-28.

<sup>5</sup> En 1831 un Dans son ouvrage *De la Suggestion*, le fameux Docteur Bernheim (1840-1919) décrit l'invention de l'hypnose : « Le magnétisme était oublié par le monde scientifique, et perdu dans l'occultisme n'existait pas comme doctrine, lorsqu'un médecin de Manchester, James Braid découvrit en 1841 ce fait, que lorsqu'on fait fixer à un sujet un objet brillant à peu de distance au dessus du front, l'esprit uniquement attaché à l'idée de cet objet, il tombe dans un état de sommeil spécial. Dans ce sommeil dit *hypnotique ou braidique* on peut observer l'anesthésie, l'hallucinabilité, la suggestibilité... » Dr Bernheim : *De la suggestion*, Albin Michel, 1916, pp. 7-8.

## Les chaleurs de la politique

1834 est l'une des années chaudes de la France, emportée par les tourbillons contradictoires de la Monarchie de Juillet. En 1830, trois jours d'émeute, devenus révolution, ont placé sur le trône le duc d'Orléans couronné Louis-Philippe 1<sup>er</sup> plus connu sous le nom de Philippe égalité. Les royalistes se déchirent. Révoltes, arrestations, mouvements sociaux. Les agitations malmènent la société française républicaine, bonapartiste, royaliste, appauvrie pour les uns, enrichie pour les autres. Des Catholiques isolés tentent sans succès de remettre en cause l'alliance de la couronne et de la mitre, du trône et de l'autel, du sabre et du goupillon. L'épiscopat les désavoue, et obtient leur condamnation par le Pape (encyclique *Mirari vos*). L'année de la soutenance de thèse, Lamennais publie un essai critique - *Paroles d'un croyant*-, et se sépare de l'Eglise.

Nombre de candidats à la prêtrise peu instruits – comme le curé d'Ars, célèbre confesseur – apprennent les rudiments de la théologie dans les *Instructions sur le rituel*, ou Rituel de Toulon, composé par Monseigneur Louis-Albert Joly de Choin, évêque de cette ville. D'inspiration gallicane, la partie qui traite du sacrement de pénitence – la confession – comporte un chapitre entier consacré au théâtre, en tant qu'il représente une occasion de péché mortel.<sup>1</sup> L'imaginaire catholique s'épanouit dans une religiosité propice au merveilleux. Quatre ans avant la soutenance de la thèse, la Vierge Marie est apparue dans une chapelle parisienne à une novice des Filles de la Charité, Catherine Labouré, future sainte. Elle lui confie la fabrication et la distribution d'une médaille. En février 1832, au moment où la terrible épidémie de choléra fait plus de 20.000 morts, la médaille est distribuée et opère tant de prodiges qu'elle devient « la médaille miraculeuse », aujourd'hui encore de grande renommée.

## Le théâtre à Paris en 1834 ou l'esthétique du clou

La restauration avait revigoré l'économie de divertissement et stimulé l'esprit d'entreprise des théâtres. Le film réalisé par Marcel Carné – *Les enfants du paradis* – sorti en 1945, campe bien l'effervescence qui régnait sur le boulevard du crime dans le Paris de 1828. Les directeurs de salle rivalisaient sans scrupule d'esprit tacticien afin de séduire les spectateurs. Les historiens du théâtre retiennent le bouillonnement des productions, le grouillement des genres, la multiplication des formules destinées à provoquer la surprise, un paroxysme inattendu, le plaisir de l'insolite. Plus tard, l'argot des spectacles a eu une trouvaille pour désigner le sommet que doit atteindre le spectacle pour être réussi: le clou.

---

<sup>1</sup> Jean-Marie Pradier, “ le rituel de toulon et le péché de comédie ”, in *Le Théâtre au plus près – pour André Veinstein*, PUV, (coordonné par Jean-Marie Thomasseau), 2005, pp.132-153.

La Restauration rouvre les théâtres étranglés par l'Empire. La Révolution de Juillet favorise l'esprit d'industrie. Il nous est difficile d'imaginer l'étonnante faveur dont jouissait à l'époque le théâtre sous toutes ses formes annonçant selon Christophe Charles la venue de la société du spectacle.<sup>1</sup>

Bonnaïre ne semble pas appartenir aux bandes de joyeux drilles qui s'esclaffent aux parodies érotiques, se réjouissent du spectacle des frasques conjugales et se régalent des gras calembours. Ses goûts esthétiques, à la lecture de la thèse, paraissent ceux d'un honnête jeune homme de la Meuse, provincial catholique et conservateur, amateur d'opéra. Il salue la comédie et le vaudeville « folâtre et badin, dont la gaîté si vive vient comme un vent léger rafraîchir le corps et l'âme ». Il goûte « la comédie-vaudeville, aux manières gracieuses, au langage spirituel et poli. C'est le rendez-vous de ce qu'on est convenu d'appeler la bonne société...»<sup>2</sup>. Nous avons vu avec quelle candeur et ignorance Hubert Bonnaïre avait épousé la légende vertueuse de l'origine du théâtre :

Dépouillé des brillants prestiges dont s'embellit la scène moderne, il attirait la foule, moins par l'appât d'un plaisir frivole et passager que par celui des sentimens élevés qu'il savait inspirer. Alors c'était une institution sublime, dont le peuple connaissait le but et l'utilité<sup>3</sup>.

le temps a accompli son œuvre délétère :

Aujourd'hui, après avoir subi, en traversant les âges, une multitude de changemens, le théâtre est arrivé au point de n'offrir presque aucun trait de sa physionomie native. Là s'agite l'homme avec toutes ses passions, ses vices et ses vertus. La richesse, les beaux-arts, les sciences et l'industrie, ont réuni leurs efforts, et par leur puissance le théâtre est devenu le foyer du plaisir ; le peuple n'y court plus pour apprendre ses devoirs, applaudir la vertu et flétrir le vice ; mais pour soumettre son âme et ses sens aux émotions aussi nombreuses que variées<sup>4</sup>.

Suivent des généralités sur les passions et les émotions, puis l'examen clinique des genres retenus.

## **Le genre comique**

C'est avec le genre comique que nous pénétrons dans l'« l'école de la licence » :

la pudeur a été insultée avec effronterie, les bonnes mœurs bafouées, et le vice, avec des airs de bon ton, n'a pas rougi de solliciter des regards d'indulgence, quelquefois même des applaudissements<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Christophe Charles, *Théâtres en capitales, naissance de la société du spectacle à Paris, Berlin, Londres et Vienne, 1860-1914*, Albin Michel 2008.

<sup>2</sup> *Op. cit.*, p. 17.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 12.

Le procès du vice avec ses conséquences médicales est mené en 7 pages redondantes qui annoncent l'apogée pathétique atteint avec les avatars modernes du genre tragique. Point de départ de « la dissolution des mœurs », « les prétendues comédies, vaudevilles, comédies-vaudevilles, etc., et tout ce fatras de pièces bâtardes, aussi intolérables par la faiblesse de conception que dégoûtantes par leur immoralité »<sup>1</sup>. Malheur au jeune homme qui s'y rend :

C'est là que le jeune homme va recevoir les premières leçons de débauche, et s'habituer à des vices qui corrompent son cœur et ruinent sa santé. La licence, pour ne pas dire le cynisme du langage et des gestes, agacent sa chair, stimulent ses appétits et produisent dans tout son être une exaltation passionnée à laquelle il faut obéir. Poursuivi la nuit et le jour par des images séduisantes et des désirs que sollicitent déjà son âge et sa nature, il s'abandonne à des plaisirs solitaires qui minent son corps et tuent son intelligence. Avant le temps fixé par la nature, il a savouré avec délire toutes les jouissances physiques ; ses sens se sont émoussés, sa sensibilité s'est éteinte, il est presque tombé dans un déplorable néant d'existence. Voyez ce visage décoloré, flétri et sans expression ; ces yeux abattus, sans feu, sans fierté ! Est-ce un homme, cet être faible et efféminé, dont la vie inutile se consume dans l'oisiveté, la mollesse et de voluptueuses débauches<sup>2</sup> ?

Et la jeune fille ? « dont l'organisation physique et morale, plus sensible et délicate que celle de l'homme, doit être naturellement plus impressionnable ? »

Mêmes causes, mêmes effets :

Déjà vous voyez la jeune fille dont le voile de pudeur a été déchiré, perdre cette innocence qui embellissait tout son être ; triste et rêveuse, son regard est tour à tour languissant ou animé ; la vue, la voix d'un homme la trouble ; elle rougit, non pas de cette rougeur pudique, fraîche et si belle, dont l'innocence colore un front de vierge, mais de cette rougeur vive et chaude dont la honte masque et brûle le visage d'un coupable (...)

L'onanisme, ce mal exécrable, ver destructeur et indestructible, flétrit ses attraits, altère sa santé et la conduit douloureusement à une mort prématurée, quand une précoce prostitution ou des amours coupables, ne lui offrent pas la débauche pour planche de salut.

Combien de femmes, mêmes vertueuses, ont éprouvé les premiers symptômes de la nymphomanie, à la suite de ces spectacles dont l'érotisme licencieux est mortel à la pudeur<sup>3</sup> !

Bonnaire passe rapidement sur le vieillard lubrique, au bord de la tombe, et les époux qui détruisent leurs ménages. Il a atteint un premier but :

En signalant l'onanisme, la débauche et leurs suites funestes, je crois avoir démontré combien sont pernicieux à la santé publique les spectacles immoraux, licencieux et impudiques<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> *Ibid*, p. 13.

<sup>2</sup> *Op. cit*, p. 13.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 15.

A l'enfer de l'excitation génésique, Bonnaire oppose le bon rire, la gaieté franche et joyeuse de la comédie et du vaudeville qu'il recommande aux « hypocondriaques, spléniques, mélancoliques, nostalgiques, convalescens, gens de tracas et d'affaires ». Il donne conseil :

Allez rire, maris infortunés, femmes délaissées, vierges simples et enjouées, et jeunes gens joyeux ! et vous aussi, philosophes moroses, savans profonds, poètes nuageux, politiques soucieux ou citoyens indifférens, allez rire : le rire est si bon<sup>1</sup>.

Bon pour la circulation, la digestion, la migraine féminine, « la maman ne songe plus à ses vapeurs, et l'homme de cabinet n'a pas senti passer les deux œufs à la coque qui pèsent tous les soirs sur son estomac comme un morceau de plomb. »<sup>2</sup>

### **L'émotion tragique**

Nous voici en face d'un tableau terrible avertit Bonnaire. Tout d'abord une question : qu'est-ce que l'émotion ? La définition qu'il propose ne lui paraît pas, de son propre aveu, d'une exactitude irréprochable :

Qu'est-ce d'abord que l'émotion ? Pouvons-nous la définir : un état particulier de l'âme résultant d'une excitation dans la faculté de sentir<sup>3</sup> ?

Quelques lignes plus bas, il précise : « L'émotion réside dans le cerveau, et les accidens qui l'accompagnent dans tout l'organisme, ne se déterminent que sous l'influence de ce dernier. » En soulignant l'entière psychosomatique du phénomène, Bonnaire s'approche des conceptions qui vont s'affiner ultérieurement. Le caractère unitaire de la réponse émotionnelle, explique-t-il, rend compte de l'importance de ses conséquences. En un mot, les souffrances de l'âme apparaissent dans tout l'organisme :

Chaque corde de notre âme résonne après le choc d'une émotion, et nous obéissons à une force invincible. Aussi nos sentimens s'exaltent avec énergie, et décèlent leur excitation en réagissant sur l'organisation entière<sup>4</sup>.

Le théâtre tragique est par excellence le lieu d'exercice des émotions engendrées par le génie du dramaturge et du tragédien. A eux revient de faire naître les grandes émotions qui incitent à la réflexion, émeuvent, attendrissent, charment, consternent ou épouvantent. Toutefois dans ce cas, note Bonnaire, « le

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p.17.

<sup>3</sup> *Op. cit.*, p. 19.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 20.

cerveau n'est pas subitement ébranlé par un choc violent semblable à un coup de foudre ; ses facultés sont excitées et non pas délirantes. <sup>1</sup>»

## **Le coup de théâtre**

Mais il est un artifice dramatique qui à lui seul est une cause morbide en raison de son intensité :

Le coup de théâtre, au contraire, puissance auxiliaire du génie, et dont la médiocrité abuse si souvent, produit par son instantanéité un saisissement particulier dont l'effet est toujours désagréable et souvent fatal. Le cerveau, bouleversé tout à coup par une commotion terrible, tombe anéanti ; la volonté perd son empire sur ses actions ; il refuse d'obéir par impuissance, tandis que son trouble est traduit dans l'organisation par un tressaillement électrique ou un frémissement douloureux suivi de souffrances vers l'abdomen, la région épigastrique et la poitrine. Dans ce bouleversement profond de toute l'économie, il ne faudrait pas s'étonner de voir tous les viscères altérés et dérangés dans leurs fonctions ; car le cerveau, roi des organes, présidant à tous les phénomènes de la vie, ses affections doivent singulièrement les modifier, si elles ne les détruisent pas entièrement.

Le coup de théâtre est, à mon avis, l'instrument à émotion le plus pernicieux ; et sans l'envisager ici sous le rapport de l'art, je pourrais le qualifier de moyen meurtrier, et je dirais vrai<sup>2</sup>.

Bonnaire entreprend dans les cinq dernières pages de la thèse d'étaler l'horreur attachée au « genre dramatique monstrueux ». Pour cela, passant de la sexualité à la folie, il accuse et dessine une succession de tableaux cliniques. Il serait temps de tarir, écrit-il, la source où le théâtre ne devrait jamais s'alimenter :

je veux parler du meurtre, de l'empoisonnement, de l'adultère, des hurlemens effroyables des passions forcenées et de toutes les épouvantables atrocités qu'une audacieuse effronterie ne rougit pas d'étaler aux yeux du public en mendiant ses bravos. Spectacle infâme et dégoûtant, qui change la scène dramatique en un lieu de débauche, un repaire, un abattoir où rien ne manque, depuis le crime le plus abject jusqu'au sang qui fume ! Oh ! c'est horrible à voir...

Enfin, en une adresse pathétique aux auteurs, le médecin dévoile les victimes:

Voyez là-bas ce char funèbre ! eh bien, sous le drap blanc qui le recouvre, est étendu le corps d'une jeune fille que vous avez tuée ! Vous pouvez bien la reconnaître ; elle fut transportée au foyer du théâtre, froide et inanimée. Le poignard qui sortit sanglant du sein de la femme égorgée sous ses yeux avait percé son cœur : elle est morte deux mois après d'une hypertrophie de ce viscère compliquée de péripneumonie<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 25.

A l'approche de la conclusion, Bonnaire s'emballe : « On frémit en songeant qu'il faut attribuer à l'influence du genre dramatique moderne, plusieurs de ces actes d'aliénation mentale dont le récit ajoute à tout instant une page sanglante à l'histoire du meurtre et du suicide »<sup>1</sup>. Et de convoquer les faits divers qui firent grand bruit à l'époque : le double suicide de Lebas et d'Escousse, jeunes poètes moqués par la critique ; « l'arrêt de mort du tribunal de Bologne, contre cette jeune italienne dont le crime était une imitation de vos scènes! »<sup>2</sup> :

Cette folie de spectateur amateur du genre monstrueux frappe les petites gens indolents, hommes et femmes, surtout jeunes – de seize à vingt-cinq ans, à la différence des actifs d'âge mûr et positifs :

Elle choisit de prédilection les jeunes gens élevés dans la mollesse, qui passent leur vie à s'ennuyer et à flâner ; les étudiants, au sortir des classes d'humanités, les clercs d'huissiers, de notaires et d'avoués, les petits crayonneurs et barbouilleurs orgueilleusement décorés du titre d'artistes ; on l'a même vue s'en prendre à des garçons tailleurs, des perruquiers et des commis en nouveautés. Mais on ne la rencontrera jamais chez le banquier, l'agent de change, l'entrepreneur de bâtimens, etc., tous gens positifs, dont le cerveau, enveloppé d'un triple airain, demeure inaltérable à l'impression du monstrueux<sup>3</sup>.

On ne sera pas surpris, écrit Bonnaire de voir la multitude des maladies attribuées au genre dramatique monstrueux. J'en cite quelques unes communes aux deux sexes : les spasmes, les palpitations, les anévrysmes, l'anorexie, la gastralgie, l'hypocondrie, la mélancolie et le penchant au suicide, hémorragies, inflammations de la poitrine et du tube digestif. A quoi il faut ajouter une nosologie proprement féminine : aménorrhée, hystérie, avortement... Le corps médical s'en trouve débordé :

Il n'est pas un médecin dans Paris qu'on ait maintes fois privé de sommeil, en réclamant ses secours contre des palpitations survenues aux Français, à la Porte-Saint-Martin, à l'Ambigu, et même à la Gaîté.

(...) depuis le simple spasme, jusqu'aux attaques d'épilepsie, il n'est peut-être pas une seule affection contre laquelle on ne vienne, au sortir du théâtre tragique, réclamer les soins du médecin. Nous ne serions pas éloignés d'affirmer que la porte Saint-Martin occasionne une plus grande consommation d'éther, d'eau de Cologne, de fleurs d'orange, d'essences de toute sorte, et de bains simples ou aromatiques, que le choléra-morbus dans les parties du monde qu'il ravagea<sup>4</sup>.

### **L'épatement railleur de la *Gazette médicale de Paris***

Arme médicale brandie par les vertueux, Bonnaire devint une cible réjouissante pour les satiristes. L'exorbitance de la thèse n'échappa guère à Jean Louis Hippolyte Peisse (1803-1880) qui tenait le « Feuilleton » de la *Gazette Médicale de Paris*. L'année même de la soutenance l'ancien étudiant en

---

<sup>1</sup> *Ibid.* p. 26.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>4</sup> *Op. cit.*, p. 29.

médecine devenu philosophe, traducteur et biographe en rendit compte dans le numéro du samedi 9 mai.<sup>1</sup> En un style enlevé, entre ironie, facétie et réprimande l'auteur se livre à l'anatomie commentée de la thèse. Le cas lui parut assez remarquable pour figurer dans l'ouvrage en deux tomes qu'il publia en 1857 sous le titre *La médecine et les médecins, philosophie, doctrines, critiques, mœurs et biographies médicales*<sup>2</sup>. Le texte du feuilleton est repris dans la troisième partie intitulée : « Études de mœurs médicales et de critique médico-littéraire ». Peisse justifie le ton persifleur qu'il adopte dans ces pages en un avant-propos rédigé sous la forme d'une réclamation adressée par un médecin au directeur de la Gazette médicale. L'épistolier se plaint du « diabolique feuilleton »,<sup>3</sup> « cette passion de mordre à belles dents (...) sur notre pauvre profession et notre pauvre science, qui sortent de vos cruelles mains toutes déchirées et meurtries, objets de scandale et de pitié pour la famille de Cos et de dérision pour les profanes. »<sup>4</sup>

Louis Peisse, qui acheva sa vie membre de l'Académie de médecine (1866) et de l'Académie des sciences morales et politiques (1877) avait des lettres. Il malmène tout d'abord le chaste et édifiant tableau prétendument historique de Bonnaïre sur l'origine du théâtre :

...les hautes vertus du théâtre ancien me paraissent aussi douteuses que les miracles de la lyre d'Amphion. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on y dansait la cordace en même temps qu'on y déclamaient *Œdipe à Colonne*. Or la cordace était la *chahut* du temps. Les femmes qui exécutaient cette pantomime, fort dégénérée de son ancienne splendeur, portaient dans leurs mains d'énormes phallus en cuir. Les savants trouvent là-dedans des mythes et des symboles admirables; mais les jeunes gens et les jeunes filles d'Athènes devaient prendre les choses à la lettre<sup>5</sup>.

La raillerie érudite de Peisse se poursuit au fil des pages, précise, sifflante. Elle s'étonne du désintérêt du jeune médecin pour les questions proprement médicales – l'hygiène, la nature de l'émotion – et de conclure bellement :

Au lieu de cela, il nous abandonne pieds et poings liés à la peste, sans nous indiquer même le plus petit préservatif<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> A l'époque, le mot feuilleton désignait un article, généralement de critique, de littérature, de philosophie ou de sciences, qui paraissait régulièrement dans un journal, en bas de page. Feuilleton : « *Influence du théâtre sur la santé publique* » (non signé) : *La Gazette médicale de Paris (Gazette de santé et Clinique des hôpitaux réunis)* paraît tous les samedis de chaque semaine (Tome II – 1834 - N° 19 - Samedi 9 mai 1834, p. 289-293).

<sup>2</sup> Louis Peisse-Paris : *La médecine et les médecins, philosophie, doctrines, critiques, mœurs et biographies médicales*, J.-B. Baillière et fils, 1857

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 130

<sup>4</sup> *Ibid.*, 131-132

<sup>5</sup> Louis Peisse, *op. cit.*, p. 220

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 227



Si Louis Peisse-Paris se moque, *unus inter multos* l'Abbé A.H. Gaillard, chanoine honoraire et aumônier de l'hôpital général de Poitiers, membre correspondant de la Société Académique de Mâcon en tire argument dans un ouvrage consacré aux « Enfants trouvés, les Enfants Naturels et les Orphelins en France et dans plusieurs autres pays de l'Europe ». L'Abbé gagnera un concours et sera couronné par la Société Académique de Mâcon dans sa séance du 8 novembre 1836.<sup>1</sup>

L'exploration de la thèse de Bonnaire permet de poursuivre et de nuancer l'étude de ce que l'éminent spécialiste du théâtre élizabéthain et jacobéen Jonas A. Barish (1922-1998) a appelé *The Anti-Theatrical Prejudice*<sup>2</sup> - « le préjugé antithéâtral. » L'exploration du phénomène d'hostilité explicite manifestée à l'égard des pratiques spectaculaires, dont le théâtre, a donné lieu à de nombreuses publications. L'essai remarqué de Jack Goody – *La peur des représentations* (1997- 2003) a le mérite d'élargir la question en considérant l'ambivalence à l'égard des images, du théâtre, de la fiction, des reliques et de la sexualité. Le chapitre intitulé « Théâtre, rites et représentations de l'autre » tente de présenter une synthèse des données historiques et anthropologiques relatives aux fondements cognitifs de l'anti-théâtralité. Dans cette perspective, Goody met l'accent sur « la circonspection à l'égard de la représentation qui, par définition, n'est pas la « réalité ». Toutefois, il ignore le corps vivant d'Éros, présent sur la scène. À l'inverse de Bossuet, ébloui par son pouvoir de séduction, comme il le confesse dans ses *Maximes et Réflexions sur la Comédie* (1694).<sup>3</sup> Comme quoi, les tourments obsessionnels des puritains ont parfois une vertu heuristique, et compensent à l'occasion l'inclairvoyance de l'intellectualisme.

---

<sup>1</sup> Abbé A.H. Gaillard, chanoine honoraire et aumônier de l'hôpital général de Poitiers, membre correspondant de la Société Académique de Mâcon : *Recherches administratives statistiques et morales sur les les Enfants trouvés, les Enfants Naturels et les Orphelins en France et dans plusieurs autres pays de l'Europe*, ouvrage couronné par la Société Académique de Mâcon dans sa séance du 8 novembre 1836. Caritas et castitas, Paris chez Th. Leclerc, libraire, Poitiers, 1837

<sup>2</sup> Jonas Barish : *The Anti-Theatrical Prejudice*, University of California Press, (1981) 1985. Barish a publié depuis 1966 plusieurs articles sur cette question dans différentes revues.

<sup>3</sup> Jean-M. Pradier : « Las caricias del ojo, las escenas de eros », *Teatro XXI*, Revista del GETEA, Universidad de Buenos Aires Facultad de Filosofía y letras , Año IX, Numero 17 – 2003, pp. 1-16

**Mots-clés :**

Théâtre – médecine – thèse – imagination – érotisme – morale.

**Bio-bibliographie :**

**Jean-Marie Pradier** a enseigné à l'Institut de Psychologie de l'université de Toulouse, tout en exerçant le théâtre dans un groupe expérimental et en milieu psychiatrique en France. Directeur scientifique de la revue « L'Ethnographie », auteur de nombreuses publications, il a fondé, à l'Université de Paris 8, le groupe de recherche interdisciplinaire sur les comportements humains spectaculaires organisés (OHPB), devenu Laboratoire d'ethnoscénologie. Il préside le LIPS, Laboratoire Interdisciplinaire des Pratiques Spectaculaires.